

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 15 avril 2025

Le mardi 15/04/2025 à 19h le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. le Maire Frédéric Martin.

Secrétaire de séance : Philippe Thibaut

Présents : Frédéric MARTIN, Philippe D'HALLUIN, Jean-Pierre DUCORROY, Patrick GAUCHET, Philippe BARRET, Davy BAUDELET, Jérémy GENTILHOMME, David MAUFROY.

Absent.e.s, excusé.e.s : Yan CHARON, Anne MOUNY, Bruno LONGUET.

Eugénie GERMINON donne pouvoir à David MAUFROY, Séverine FIGUEIREDO donne pouvoir à Davy BAUDELET ;

Ordre du jour :

1) Approbation du dernier compte-rendu :

Corrections du dernier compte-rendu:

- au paragraphe 10. FIGUEIREDO au lieu de FIGUERREDO

MAUFROY au lieu de MAUFFROY

Suite aux remarques répétées sur la rédaction des comptes-rendus Philippe D'HALLUIN décide de ne plus être secrétaire de séance.

Le compte-rendu est approuvé par le conseil municipal.

2) Délibération affectation du résultat 2024 :

Approuvé par le conseil municipal.

3) Approbation du compte de gestion 2024 :

Approuvé par le conseil municipal

4) Approbation du compte administratif 2024 :

Le choix est fait sur le personnel titulaire.

5) Approbation du budget primitif 2025 :

Budget adopté à l'unanimité.

6) Délibération des taux d'imposition des taxes directes locales 2025 :

Le taux d'imposition reste identique pour l'année 2025, pas de hausse d'impôts.

7) Délibération sur le règlement local de publicité :

S'harmoniser sur la COM de COM.

Objectif : Préserver les paysages, protéger le patrimoine naturel et bâti.

La COM de COM a fait appel au cabinet ALCOM, bureau d'étude.

Philippe D'HALLUIN propose un thème de colorimétrie, panneaux réglementés pour afficher dans la commune : ex. affichage sur bâche sur le bord des routes, en lettres blanches sur fond noir pour éviter de distraire l'attention des conducteurs.

Animaux errants, 908 euros hors taxe.

8) Délibération d'adoption de la fongibilité des crédits du BP 2025 :

Adopté à l'unanimité.

9) Délibération du SACPA 2025 :

Adopté à l'unanimité.

10) Délibération du renouvellement du marché d'assurance statutaire 2026 au centre de gestion :

Renouvellement d'assurance du personnel 2026. Adopté à l'unanimité.

11) Délibération création du poste d'adjoint technique territorial :

Adopté à l'unanimité.

12) Délibération de renouvellement du contrat de l'agent technique polyvalent :

Adopté à l'unanimité.

13) Délibération, suppression du poste d'adjoint technique territorial principal de classe 2 suite au départ en retraite :

Adopté à l'unanimité.

14) Tirage au sort du jury d'assises pour 2026 :

Adopté à l'unanimité.

15) Délibération d'aide alimentaire :

Adopté à l'unanimité pour une aide de 100 euros.

16) Délibération adressage :

Une reprise de l'adressage va être effectué dans quelques rues du village.

Monsieur le Maire demande au conseil de commencer les changements par la rue Roussel Carnoy avec l'attribution des numéros 3, 5, 7, 9 et 11.

Adopté à l'unanimité.

17) Questions diverses :

David MAUFROY propose le nom de Jean FRANCIÈRE ancien responsable du ballon au poing pour la nomination de la rue de la maison de santé.

Davy BAUDELET évoque la présence d'une flaque d'eau à l'abri bus rue du Général De Gaulle. Il propose aussi l'installation d'un lampadaire rue de la Fourquette : *Solaire*, 5000 euros, en charge pour la commune, 3000 euros.

Classique : 8000 euros, en charge pour la commune, 5000 euros. Le choix a été fait sur un lampadaire classique car la durée d'utilisation est plus longue et plus sûre.

Un nid de poule à faire reboucher. Frédéric Martin explique que la chaussée est à la charge de la COM de COM. Les maires des communes de la COM de COM se sont mis d'accord pour effectuer un programme global de rebouchage des chaussées.

Frédéric MARTIN, fait part d'une proposition d'installation de panneaux photovoltaïques par Territoire Énergie -T.E. 80 sur le site de la décharge actuelle de Warloy-Baillon. T. E. 80 louerait le terrain sur 30 ans et verserait à la commune un loyer annuel de 3500 euros. La construction, le rebouchage, l'entretien et le démontage sont pris en charge par T. E. 80.

Philippe D'HALLUIN pense que cela demande réflexion et qu'il faut avoir le retour des communes qui ont réalisé ce projet.

Pour information : la commune a acheté des pièges à frelons ; s'adresser à la Mairie.

La séance est levée à 21h30.